

économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société



SOMMAIRE

Bilan 2010 | 2011

Le plan de
développement
durable de la
collectivité
montréalaise

2010 | 2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

Montréal 



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

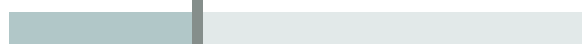
ACTIONS

- 1 : Élaborer et mettre en oeuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise
- 2 : Réduire la dépendance à l'automobile
- 3 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments
- 4 : Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels
- 5 : Encourager l'électrification des transports
- 6 : Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques
- 7 : Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain
- 8 : Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux
- 9 : Affiner les connaissances sur les sources de particules fines et les quantités émises pour chacune
- 10 : Influencer les orientations du comité du Conseil canadien des ministres de l'environnement relativement à la qualité de l'air
- 11 : Réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments

ADMINISTRATION MUNICIPALE*

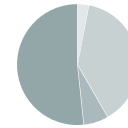
11 actions comprenant 31 engagements

Avancement : 35%



Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 12
Réalisés – 2
En continu – 16



PARTENAIRES

9 actions comprenant 648 initiatives

Pour cette orientation, les actions 2 et 6 sont les plus populaires auprès des partenaires.

Statut des initiatives partenaires

À venir – 128
En cours – 221
Réalisées – 299



ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

ACTIONS

- 12 : Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique
- 13 : Aménager des quartiers durables
- 14 : Apaiser la circulation
- 15 : Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur
- 16 : Valoriser Montréal comme milieu de vie familial

ADMINISTRATION MUNICIPALE*

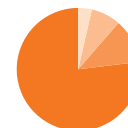
5 actions comprenant 26 engagements

Avancement : 62%



Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 2
Réalisés – 3
En continu – 20



PARTENAIRES

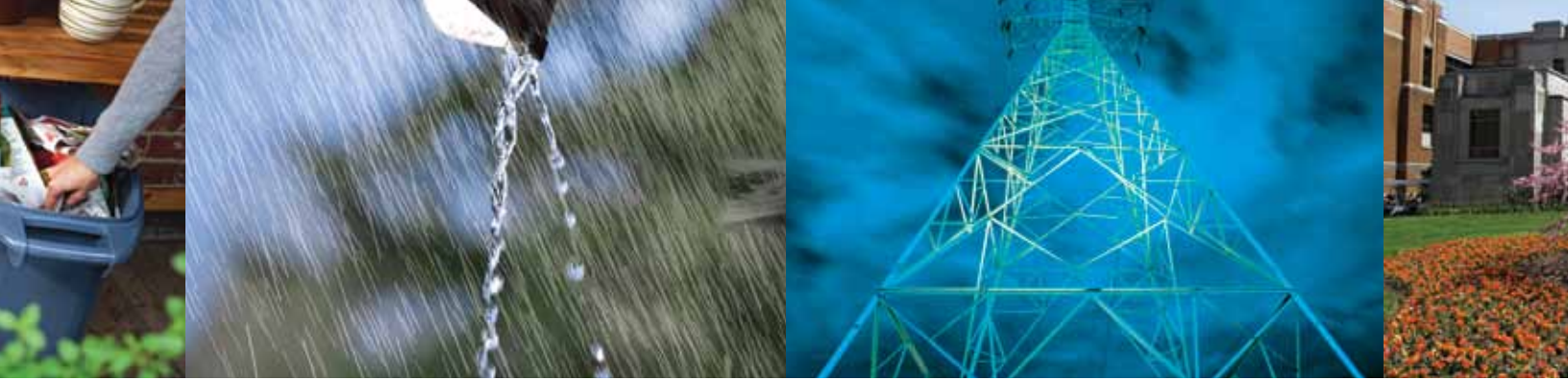
4 actions comprenant 299 initiatives

Pour cette orientation, les actions 15 et 16 sont les plus populaires auprès des partenaires.

Statut des initiatives partenaires

À venir – 61
En cours – 109
Réalisées – 129





PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

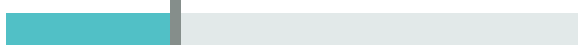
ACTIONS

- 17 : Réduire les fuites d'eau et les usages illicites
- 18 : Répertoire la consommation d'eau par secteur d'activité
- 19 : Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable
- 20 : Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source
- 21 : Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial
- 22 : Implanter des mesures de réduction à la source
- 23 : Implanter des mesures de récupération et de valorisation
- 24 : Tenir des événements écoresponsables

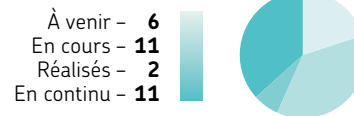
ADMINISTRATION MUNICIPALE*

8 actions comprenant 30 engagements

Avancement : 31%



Statut des engagements municipaux



PARTENAIRES

7 actions comprenant 750 initiatives

Pour cette orientation, les actions 22, 23 et 24 sont les plus populaires auprès des partenaires.

Statut des initiatives partenaires



ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

ACTIONS

- 25 : Appuyer le développement du secteur des technologies propres
- 26 : Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts
- 27 : Aider les entreprises montréalaises à adopter de meilleures pratiques de développement durable
- 28 : Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable
- 29 : Réviser les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification
- 30 : Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux

ADMINISTRATION MUNICIPALE*

6 actions comprenant 12 engagements

Avancement : 22%



Statut des engagements municipaux

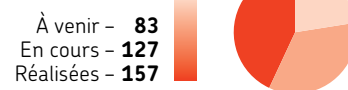


PARTENAIRES

4 actions comprenant 367 initiatives

Pour cette orientation, l'action 26 est la plus populaire auprès des partenaires.

Statut des initiatives partenaires



* Ces actions relèvent uniquement de l'administration municipale tandis que les autres actions s'adressent aussi aux partenaires.



AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

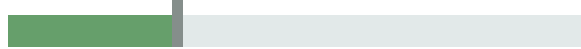
ACTIONS

- 31 : Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité
- 32 : Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain
- 33 : Diffuser l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser le public et de l'inciter à agir pour sa préservation
- 34 : Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais

ADMINISTRATION MUNICIPALE*

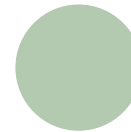
4 actions comprenant 9 engagements

Avancement : 30%



Statut des engagements municipaux

À venir – 0
En cours – 9
Réalisés – 0
En continu – 0



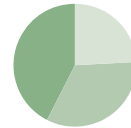
PARTENAIRES

4 actions comprenant 234 initiatives

Pour cette orientation, l'action 33 est la plus populaire auprès des partenaires.

Statut des initiatives partenaires

À venir – 57
En cours – 78
Réalisées – 99



VOLET SOCIAL

ACTIONS

- 35 : Être solidaire
- 36 : Être équitable
- 37 : Assurer la relève

ADMINISTRATION MUNICIPALE*

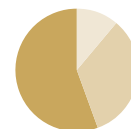
3 actions comprenant 9 engagements

Avancement : 38%



Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 3
Réalisés – 0
En continu – 5



PARTENAIRES

3 actions comprenant 368 initiatives

Pour cette orientation, l'action 35 est la plus populaire auprès des partenaires.

Statut des initiatives partenaires

À venir – 79
En cours – 103
Réalisées – 186



* Dans ce document, « administration municipale » fait référence aux services corporatifs de la Ville de Montréal.

→ SUIVI DES OBJECTIFS

- 1 RÉDUIRE DE 30 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 1990**
Entre 1990 et 2009, les émissions totales de GES ont diminué de 2 % au niveau provincial. L'inventaire des GES de la collectivité montréalaise pour l'année 2009 est en voie de réalisation, ce qui permettra de le comparer avec l'inventaire 2002-2003 qui établissait une moyenne de 7,2 tCO_{2e}/habitant pour la collectivité.
- 2 ATTEINDRE LE STANDARD PANCANADIEN EN MATIÈRE DE CONCENTRATION DE PARTICULES FINES DANS L'AIR AMBIANT (30 µg/m³) D'ICI 2020**
Les moyennes annuelles de concentration de particules fines dépassent le critère de 30µg/m³ des standards pancanadiens avec très peu de variations d'une année à l'autre.
- 3 RÉDUIRE DE 25 % LE SOLDE MIGRATOIRE ENTRE MONTRÉAL ET LA BANLIEUE D'ICI 2012, EN S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX MONTRÉLAIS DE 25 À 44 ANS QUI QUITTENT LA VILLE CHAQUE ANNÉE**
Le solde migratoire vers la banlieue est passé de -24 188 (2006-2007) à -20 675 (2010-2011), soit une réduction de 15 %.
- 4 RÉDUIRE DE 15 % LA PRODUCTION D'EAU POTABLE D'ICI 2015 PAR RAPPORT À L'AN 2000**
Entre 2000 et 2011, la production d'eau potable pour l'agglomération de Montréal a diminué de 10 %.
- 5 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE RUISSELLEMENT QUI SE DÉVERSENT DANS LES COURS D'EAU**
Objectif non chiffré.
- 6 RÉCUPÉRER 80 % DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES, DES RDD, DES RÉSIDUS DE CRD ET DES ENCOMBRANTS D'ICI 2019, COMME LE STIPULE LE PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL***
En 2011, le taux de récupération global pour l'agglomération de Montréal a atteint 39 %.
- 7 FAIRE DE MONTRÉAL UN LEADER NORD-AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES PROPRES D'ICI 2020**
Objectif non chiffré.
- 8 AUGMENTER DE 30 % LE NOMBRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES OU D'ADHÉSIONS À DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX VOLONTAIRES À MONTRÉAL D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 2010**
Les certifications « témoins » identifiées dans le Plan 2010-2015 ont toutes connu une hausse, la plus forte augmentation étant attribuable au secteur des bâtiments (certifications LEED et BOMA).
- 9 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES VERTES À MONTRÉAL EN FAISANT PASSER LA CANOPEE DE 20 À 25 % D'ICI 2025 PAR RAPPORT À 2007**
L'indice de canopée de 20 % a été calculé selon des photographies aériennes prises en 2007. Cette donnée sera de nouveau mesurée en 2017.

* RDD : résidus domestiques dangereux – CRD : construction, rénovation, démolition

→ SUIVI DES ACTIONS

La Ville de Montréal s'est engagée à mettre en œuvre 117 engagements répartis à travers les 37 actions du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (Plan). Les partenaires, quant à eux, ont sélectionné parmi les actions du Plan celles qu'ils souhaitaient mettre en œuvre.

Les données présentées dans le Sommaire dressent le portrait des engagements municipaux et des initiatives partenaires qui sont liés à chacune des orientations du Plan. Les barres de progression illustrent l'état d'avancement des engagements municipaux, alors que les graphiques permettent de constater en un coup d'œil le statut des engagements municipaux et des initiatives des partenaires.

L'APPROCHE UNIQUE DE MONTRÉAL

Dans le cadre du Plan, la Ville de Montréal travaille en partenariat avec de nombreuses organisations provenant de tous les secteurs d'activité. À la fin 2011, le Plan comptait 169 partenaires.

Le Plan comporte des objectifs chiffrés, de même que 37 actions et de nombreux engagements. Afin d'en assurer la réalisation, il est nécessaire d'en suivre régulièrement la progression. C'est la raison pour laquelle la Ville de Montréal et ses partenaires se sont engagés à réaliser un bilan à tous les deux ans.

LE RÉSEAU DES PARTENAIRES

Espace privilégié de communication et d'échanges, le Réseau des partenaires du Plan a pour mission de mobiliser les partenaires engagés dans l'atteinte des objectifs du Plan et de favoriser le rayonnement de celui-ci à l'échelle de la collectivité montréalaise. Il est animé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Conférence régionale des élus de Montréal et la Division du développement durable de la Ville de Montréal.

Au cours des deux dernières années, le Réseau des partenaires a poursuivi ses activités de mobilisation axées sur le développement durable, notamment par l'organisation de rencontres thématiques et du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable.

En 2010 et 2011, 10 rencontres thématiques et événements ont été organisés, ce qui a permis aux partenaires d'échanger des informations avec des experts et des partenaires expérimentés et de mieux s'informer sur des thématiques en lien avec les actions du Plan.



PLAN CORPORATIF DE MONTRÉAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En plus du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise, l'administration municipale s'est également dotée d'un plan interne : le Plan corporatif de Montréal en développement durable 2010-2015. Ce dernier vise à placer le développement durable au cœur du fonctionnement de l'organisation. Les barres de progression ci-dessous illustrent l'état d'avancement des résultats attendus pour chacune des sections de la feuille de route du Plan corporatif de Montréal en développement durable.

1. Intégrer le développement durable dans les plans, politiques, programmes et grands projets menés par l'administration municipale montréalaise.
Avancement : 43 %
2. Intégrer le développement durable dans les pratiques de gestion, par des initiatives écoresponsables.
Avancement : 51 %
3. Intégrer le développement durable dans la mesure des performances environnementales, sociales et économiques de l'administration municipale montréalaise.
Avancement : 5 %

PLANS DES ADMINISTRATIONS LOCALES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de déployer de manière cohérente l'ensemble des actions du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise et du Plan corporatif de Montréal en développement durable au sein de l'agglomération, les administrations locales ont été invitées à élaborer leur propre plan local de développement durable.

Sur les 19 arrondissements de la Ville de Montréal, 12 ont adopté un plan local de développement durable et 7 ont entamé des démarches en ce sens.

Sur les 14 villes liées de l'agglomération de Montréal, 4 ont adopté un plan local de développement durable et 6 ont entamé des démarches en ce sens.